

Le Parti socialiste plaide pour une mondialisation maîtrisée

LE MONDE

p. 6.

5.9.01

Dans son projet international, il prône l'instauration d'« un impôt communautaire » en Europe

PAS MOINS de cent trente-six propositions sont réunies dans le document de travail sur « le projet international des socialistes » qui sera soumis, mardi 4 septembre, au bureau national du Parti socialiste. Elaboré sous la responsabilité du secrétariat international, dirigé par Henri Nallet et Régis Passérieux, ce texte dense et détaillé de vingt-six pages constituera, après avoir été discuté et amendé, le second chapitre du « projet 2002 » piloté par Martine Aubry. Il sera présenté à un conseil national sur « la paix et le développement », le 6 octobre.

Le document s'ouvre par un premier chapitre sur « les défis de la mondialisation ». « La mondialisation n'est pas l'apocalypse planétaire que nous décrivons tous avec complaisance », souligne-t-il mais, en même temps, la société est confrontée à « une mondialisation sauvage qui consacre souvent le droit du plus fort ». Pour le PS, il s'agit d'« une inépuisable constante du capitalisme qui remonte à la surface à chaque phase d'expansion », ce que Lionel Jospin a appelé, le 2 septembre à La Rochelle, « un hypercapitalisme ».

Le jugement porté est critique : « La toute puissance du marché ne

crée pas de l'ordre mais de la domination et de l'insécurité. » Par ailleurs, « les écarts de richesse se sont creusés entre les pays et à l'intérieur même de ceux-ci ». Parallèlement, cependant, la mondialisation a opéré « un réveil des consciences » et les organisations non gouvernementales (ONG) représentent « une réalité sociale incontournable ».

« JACQUERIE MONDIALE »

Le PS renvoie dos à dos les « tenants du libéralisme » et ceux qui veulent décréter une « jacquerie mondiale ». Il veut « donner sens » à la mondialisation, c'est-à-dire « lui assigner des finalités et des perspectives », « la réguler pour mieux en maîtriser le cours », bref bâtir « un monde solidaire et régulé (...) sur des valeurs et non sur des rapports de force ». La taxe Tobin est évoquée allusivement dans ce premier chapitre, au nom de la recherche d'« une meilleure maîtrise des capitaux spéculatifs ». Mais l'idée est reprise dans le second chapitre, « agir pour un autre monde », où il est affirmé que « pour être véritablement efficace », cette taxe Tobin qui devrait être consacrée au financement du développement, doit être « appli-

quée de manière universelle ».

D'autres objectifs sont mis en avant en vue d'une nouvelle « architecture internationale de régulation » : organiser un commerce « ouvert, équitable et durable », avec la création d'une assemblée parlementaire de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ; faire de l'Union européenne un contrepoids à « l'unilatéralisme américain » ; renforcer l'aide au développement, avec annulation de la dette publique des pays pauvres du Sud ; faire de « la coopération pour le développement » une priorité ; renforcer la démocratie et faire respecter les droits fondamentaux, avec « au cas par cas » des politiques de sanctions, évaluées périodiquement, contre les Etats autoritaires ; agir pour la paix et la sécurité, avec une réforme de l'ONU ; lutter contre le crime organisé international, enfin, bâtir « un monde multipolaire, garantie d'un système international où aucune puissance ne peut imposer ses vues aux autres ».

Le troisième chapitre est consacré à l'Europe – « donner un contenu de gauche à l'Union européenne : une volonté et des actes » – et reprend beaucoup d'idées développées lors de la convention du PS

sur la nation et l'Europe en mars 1999. Observant que l'Europe « peine à retrouver le sens de son projet fondateur », le PS ne veut pas s'y résigner, « car nous savons qu'on ne peut pas être à la fois contre la mondialisation sauvage et contre l'Europe », et prône « une nouvelle étape de la construction européenne » et « l'ouverture d'un débat citoyen sur les finalités et les enjeux d'une Union européenne élargie ». Il s'agit de faire de l'Union européenne « un modèle de démocratie sociale et de développement durable ».

Le Parlement européen devrait voter « un impôt communautaire », se substituant alors aux impositions nationales existantes. Ce « pourrait être l'écotaxe ». Le PS réclame toujours un « traité social », des politiques communes « renouvelées et enrichies » et surtout « une Constitution légitime et des institutions efficaces », acte fondateur d'« une véritable Fédération d'Etats-nations ». Cette Constitution devrait être préparée, dans le cadre du processus de 2004, par une convention, « aussi large que possible » et être ratifiée, « partout où c'est possible », par référendum.

Michel Noblecourt